

Procès Verbal de réunion Conseil Syndical du mardi 28 mars 2017

Date de convocation : 14/03/2017

Lieu de la réunion : ancienne poste, les
Hottes Est-74440 Verchaix

Nombre de membres en exercice : 8

Nombre de membres présents : 7

Nombre de votes exprimés : 7

L'an deux mil dix-sept, le mardi vingt-huit mars, le Syndicat de la Vallée du Haut Giffre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Xavier CHASSANG, Président ;

Présents : BARGAIN Claude, CHASSANG Xavier, DAVERGNE Xavier, DENAMBRIDE François-Marie, MOGENIER Guillaume, NASSIVERA Nadia, ROUGE Laurent

Secrétaire de séance : NASSIVERA Nadia

Monsieur le Président demande à l'assemblée si des remarques sont à apporter concernant le dernier compte-rendu de réunion. Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal de la réunion du 21 mars 2017 est approuvé à l'unanimité.

1. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016

Après s'être fait présenter le compte de gestion

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- *déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.*

2. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Monsieur Guillaume MOGENIER, désigné par l'assemblée, préside à la séance du vote.

Après s'être fait présenter le Compte de Gestion,

Après s'être fait présenter le Compte Administratif du Président, incluant les restes à réaliser :

Résultats de clôture 2016 :

- investissement :
 - o recettes : 117 986,87€
 - o dépenses : 156 571,80€
 - o **Résultat de clôture = - 38 644,93€**
- fonctionnement :
 - o recettes : 556 434,54€
 - o dépenses : 497 077,28€
 - o **Résultat de clôture : + 59 357,26€**

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- *adopte le compte administratif 2016*

3. AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil Syndical, réuni sous la Présidence de Monsieur Xavier CHASSANG,
Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2016,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016,

Constatant que le compte administratif fait apparaître

- un excédent de fonctionnement de **59 357,26 €** :
 - Résultat de l'exercice : 12 310,25 €
 - Résultat antérieur reporté : 47 047,01 €
- un besoin de financement en investissement de **38 644,93 €** :
 - Résultat d'investissement : -15 930,36 €
 - Résultat antérieur reporté : +12 529,03 €
 - Restes à réalisés : -35 244,20 €

Décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- *Affectation en réserve au compte 1068 en investissement : 38 644,93€*
- *Report en fonctionnement au compte R002 : 20 712,33€*

4. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017

Monsieur le Président informe l'assemblée que des ajustements ont été faits par rapport à la préparation budgétaire du 16 février dernier :

- ajustement des recettes et charges nordiques,
- prise en compte de la pérennisation du site de Joux-Plane, selon le fonctionnement validé lors de la réunion du 21 mars dernier

Monsieur le Président précise que le montant des participations communales n'a pas été modifié malgré ces changements.

Monsieur le Président donne lecture par chapitre de la préparation budgétaire 2017

Le budget présenté s'équilibre ainsi :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 584 939,87 €
Dépenses et recettes d'investissement : 370 151,93 €

Le Conseil Syndical, à l'unanimité, après avoir entendu la présentation du budget 2017 par le Président :

- *Adopte le Budget Primitif 2017*

La séance est levée à 19h

Le Président, Xavier CHASSANG

